

PAYS DU VALD'ADOUR
ETUDE POUR LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT
DES COMMERCES DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

ATELIERS DE TRAVAIL

5 ateliers de travail ont été organisés sur le territoire du Pays.

Cantons	Date	Lieu
Garlin-Lembeye	Lundi 28 septembre	Diusse
Marciac-Plaisance-Aignan	Vendredi 25 septembre	Plaisance
Rabastens-Villecomtal	Vendredi 2 octobre	Rabastens
Castelnau-Maubourguet-Riscle	Mercredi 23 septembre	Riscle
Vic-Montaner	Mardi 29 septembre	Vic en Bigorre

Avaient été conviés des élus (maires, élus des communautés de communes, conseillers généraux et régionaux), des professionnels (artisans et commerçants, représentants des associations d'artisans et commerçants) les agents de développement des communautés de communes, les assistants techniques des Compagnies consulaires.

L'objectif de cette rencontre était de favoriser la concertation entre élus et professionnels autour de l'élaboration du plan d'action en faveur du commerce et de l'artisanat du Pays du Val d'Adour en échangeant librement sur 3 sujets :

- L'équipement actuel, l'organisation, le fonctionnement de l'artisanat, du commerce et des services du Pays et de chaque bassin de vie
- Les enjeux et les problématiques spécifiques auxquels ces secteurs seront confrontés à l'avenir
- Les projets en cours et les propositions d'action

Les 5 ateliers se sont déroulés sur le même principe :

Une première demi-heure était consacrée à la perception de l'environnement des entreprises :

Quelles sont les évolutions perçues comme des opportunités pour le développement de l'artisanat et du commerce ? Quelles sont celles qui peuvent présenter un risque ?
Quels sont les atouts ou les handicaps de l'équipement commercial et artisanal pour faire face à ces évolutions.

Environ une heure trente était ensuite consacrée

- à l'inventaire des projets en cours de réalisation ou à venir sur le territoire et pouvant avoir un impact sur l'activité des entreprises
- aux propositions d'action favorisant l'adaptation, le développement individuel des entreprises et la mise en œuvre d'une dynamique collective

Ce sont au total plus de 100 personnes qui ont participé activement à ces 5 ateliers et ainsi apporté leur contribution à la réflexion du Pays du Val d'Adour.

La diversité des territoires, la composition différente de chaque atelier, les préoccupations particulières de chaque participant ont donné des contenus différents qui permettront d'enrichir la réflexion à l'échelle du Pays.

Les comptes-rendus de chacun des ateliers ont été rédigés en restant au plus près de l'expression des participants. Les sujets abordés ont seulement fait l'objet de regroupements et de reformulations pour faciliter la compréhension.

RISCLE

23 Septembre 2009

Cantons concernés : Castelnau-Rivière-Basse/Maubourguet/Riscle

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Eléments perçus comme des « menaces » :

- Ouverture de l'autoroute A65 si des projets de développement économique locaux ne sont pas concomitants
- Difficultés économiques actuelles entraînant une baisse du pouvoir d'achat de la clientèle, un ralentissement des carnets de commandes. La morosité générale est un frein à l'émergence des projets
- Problématiques du coût des déplacements, des réseaux de transport en commun jouant en défaveur des territoires et de leurs actifs les plus éloignés des pôles d'emploi
- Disparition de certains services publics dans les communes (poste, école, ...) entraînant avec eux la fermeture des commerces
- Population stable mais légèrement vieillissante (en particulier sur les secteurs Madiran et Riscle) et dont les besoins en service de proximité iront croissants
- Concurrence de la grande distribution : un équilibre à rechercher entre centre bourg-petit commerce- grande distribution en périphérie
- Pour les commerces sédentaires une pression concurrentielle renforcée par de nouvelles formes d'offres commerciales ou anciennes mais retrouvant un intérêt auprès des consommateurs : marchés, commerces ambulants, vente par internet
- Disparition d'activités due à la difficulté pour les entreprises de trouver des repreneurs
- Des difficultés spécifiques ressenties par les entreprises artisanales :
 - Un déficit d'image des professions manuelles, artisanales impactant durablement l'orientation des jeunes vers ces métiers et dans l'immédiat provoquant pour les entreprises des difficultés de recrutement des apprentis
 - Une concurrence accrue d'entrepreneurs peu qualifiés (effet de la mise en application du statut de l'auto-entrepreneur et de formations donnant des équivalences pour les qualifications requises pour l'inscription au Répertoire des Métiers)
 - Un déficit d'offre dans certaines activités du bâtiment
- Besoins de structuration collective des commerçants et des artisans pour être en mesure de mener des actions d'animation concertées.

Eléments perçus comme des « opportunités » :

- Ouverture de l'autoroute A 65
- Image de qualité du territoire : qualité de vie, qualité des produits locaux
- Retour des consommateurs vers des modes de consommation et d'achat plus traditionnels, plus authentiques pouvant laisser présager d'une stabilisation de l'activité des marchés et d'une augmentation du recours aux commerces de proximité
- Habitat dispersé et forte proportion des personnes propriétaires de leur maison, clientèle potentielle pour l'artisanat du bâtiment et des services
- Stabilité démographique avec, à Maubourguet, un rajeunissement de la population favorisé par les emplois locaux et la proximité du pôle d'emploi tarbais.
- Impact pour Riscle du déplacement à venir du supermarché de Barcelonne du Gers vers Aire

PROJETS – PROPOSITIONS D’ACTION

- Réflexions concertées à mettre en œuvre entre élus et professionnels sur l’aménagement des communes :
 - Equipement commercial (surface, offre, et localisation ...)
 - Organisation de la commune par rapport au fonctionnement des commerces
 - Entrées de ville
 - Stationnement

- Accompagnement des associations de commerçants et artisans pour élaborer un projet d’actions pour le développement du commerce. Au-delà du quotidien d’animation, appui à l’élaboration d’une stratégie et d’une dynamique collective sur l’organisation de l’espace marchand, l’adaptation aux modes de consommation, aux évolutions de la population, ...

- Signalisation des entreprises cohérentes sur l’ensemble du territoire du Pays

- Actions de revalorisation des métiers, liens entre entreprises locales et les établissements scolaires, les jeunes

- Actions de communication et de promotion sur le commerce et l’artisanat local avec pour objectif d’augmenter la fréquentation des entreprises et la revalorisation des métiers, à adapter en fonction des différentes activités concernées :
 - « Vitrine » des produits locaux dans le territoire, à l’extérieur du territoire
 - Visite des entreprises
 - Appui aux démarches de prospection à l’extérieur
 - Manifestation collective sur le territoire (type salon, foire, journée de l’artisanat)
 - Liens avec les activités culturelles ou touristiques existantes pour travailler leur impact sur le commerce

- Eléments spécifiques au pôle de Maubourguet :
 - PLU élaboré
 - Association de commerçants et artisans existante et interlocutrice de la Mairie
 - Programme d’action élaboré compte tenu de l’urgence d’adaptation et de modernisation des commerces pour faire face à l’ouverture de la déviation de la ville

- Eléments spécifiques au pôle de Riscle :
 - PLU à élaborer
 - Association de commerçants et artisans en sommeil
 - Activité commerciale du centre ville et du marché hebdomadaire en perte de vitesse
 - Projet de création d’une zone d’activité à vocation en partie commerciale à l’entrée de Riscle en arrivant de Tarbes

PLAISANCE
25 Septembre 2009
Cantons concernés : Aignan / Marciac / Plaisance

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Eléments perçus comme des « menaces » :

- Ouverture de l'autoroute A65
 Ses bénéfices économiques risquent de profiter plus largement au département des Pyrénées Atlantiques
 Une perte en clientèle de passage notamment au niveau de la fréquentation touristique
- Ouverture de la voie de contournement de Maubourguet pouvant renforcer les flux vers l'agglomération de Tarbes
- Difficultés économiques actuelles entraînant une baisse du pouvoir d'achat de la clientèle et plus particulièrement de la clientèle britannique
- Frilosité des banques rendant difficile le financement d'installation ou de modernisation des entreprises
- Population stable mais pas de rajeunissement
- Disparition d'activités due à la difficulté pour les entreprises de trouver des repreneurs
- Offre manquante, insuffisante ou inadaptée dans certaines activités : restauration sur Plaisance, hébergement de type hôtelier, prestations de service informatique, ...
- Maintien du niveau d'équipement commercial et de l'animation hors saison touristique
- Besoins de réhabilitation des logements du centre bourg et de développement de l'offre locative
- Besoins de structuration collective des commerçants et des artisans pour être en mesure de mener des actions d'animation concertées. Coordinations à renforcer entre Plaisance et Marciac

Eléments perçus comme des « opportunités » :

- Ouverture de l'autoroute A 65 permettant de rapprocher le territoire de grandes voies de circulation et donc de faciliter son accès, le rendant plus attractif :
 - Pour de nouvelles entreprises
 - Pour la clientèle touristique venant plus en tant que consommateur, résidant et moins de passage
 - Pour développer le tourisme de proximité en réduisant les temps-distance pour de courts séjours
- Complémentarité des différentes formes de commerce : Grandes Surfaces Alimentaires et commerces de centre bourg (ITM de Plaisance + Super U de Marciac) à la condition d'une concertation constructive. Les ouvertures récentes ont ralenti l'évasion de la clientèle vers des pôles extérieurs notamment le samedi.
- Vitalité des marchés en particulier de Plaisance sur toute l'année, le marché de Marciac restant moins actif hors saison touristique
- Image de Marciac se diffusant sur le territoire environnant,
 - Favorisant le développement l'offre touristique. Impact renforcé par le classement de Marciac en tant que site touristique majeur
 - Rendant le territoire attractif pour de nouvelles populations et, pour certaines, avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne locale
- Tendance générale de la clientèle à un retour vers les commerces de proximité avec 2 types de motivation :
 - Recherche de qualité et de convivialité
 - Réduction du budget de déplacement

PROJETS – PROPOSITIONS D’ACTION

- Amélioration du fonctionnement de l’Office du tourisme Bastide et Vallons notamment pour :
 - Assurer un meilleur accueil en particulier sur Plaisance
 - Voir aboutir le projet de guide touristique de la Communauté de Communes
- Mise aux normes et actions de communication et de promotion coordonnée des marchés du Pays
- Organisation de la communication et la concertation entre commerçants de chaque pôle, entre les pôles de Plaisance et Marciac, entre professionnels et leurs interlocuteurs (élus des collectivités et communauté de communes, OT, ...)
- Eléments spécifiques au pôle de Plaisance :
 - Signalétique
 - Amélioration du stationnement : création programmé d’un parking supplémentaire (60 à 100 places créées) et réflexion pour une règlementation du stationnement dans le centre, voire piétonisation partielle
 - Réfection des 2 places du centre bourg notamment pour l’aménagement adapté aux personnes à mobilité réduite
 - Traitement des entrées de ville et de l’aménagement des berges
 - Gestion problématique de la circulation VL et PL
 - Réflexion à mener pour développer l’artisanat d’art (ateliers, expo,...) dans le prolongement du Salon des Métiers d’Art annuel
 - Association des commerçants et artisans plus ou moins en sommeil mais des initiatives individuelles et des contributions actives des commerces aux opérations d’animation organisées sur la ville. Volonté de redynamiser cette association pour renforcer son rôle en tant que force de proposition avec la collectivité locale
 - Projet de réhabilitation du lac de Plaisance – étude en cours
 - Projets d’action de valorisation du patrimoine notamment autour de l’orgue de Plaisance
- Eléments spécifiques au pôle de Marciac :
 - Jazz in Marciac, le développement renforcé par le classement en tant que site touristique majeur et le démarrage fin 2009 des activités du pôle culturel ont et auront un impact très positif bénéficiant au niveau d’activité des commerces locaux, à leur modernisation
 - L’association des professionnels représente environ 20 adhérents et reste peu active. Les professionnels souhaiteraient renforcer la concertation avec la collectivité pour :
 - Mieux cerner l’impact des nouveaux projets sur leur activité,
 - Veiller à réduire la tendance actuelle à l’augmentation de la saisonnalité de l’activité et envisager les actions à mener pour une offre permanente adapté aux attentes de la population résidente.
 - Envisager un équipement (kiosque) sur la place pouvant servir pour les animations hors saison et être utilisé pendant le festival

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Eléments perçus comme des « menaces » :

- Ouverture de l'autoroute A65
 - Renforcement de l'attraction des grandes agglomérations
 - Evasion de la clientèle facilitée
 - Développement des trajets quotidiens domicile-travail et donc potentiellement des achats sur le lieu de travail. Le territoire souffre déjà d'un éloignement emploi/habitat
- Stagnation de la population entraînant vieillissement de la clientèle et stagnation des Chiffres d'Affaires des entreprises liées à la population locale
- Manque d'anticipation des entreprises commerciales et de services pour s'adapter au nécessaire renouvellement de leur clientèle (population nouvellement installée sur le territoire et/ou population plus jeune)
- Absence de dynamique collective des commerçants
- Insuffisante organisation individuelle et collective des entreprises pour maintenir l'offre en permanence (horaires d'ouverture, périodes de congés, ...) portant préjudice à leur image auprès de la clientèle permanente et touristique.
- Manque d'accompagnement à la reprise d'entreprises notamment artisanales ou au maintien de l'activité
- Garlin : dispersion des commerces (dans le village, entre le village et la nationale) risquant d'être accentuée par le développement de l'offre commerciale dans la nouvelle zone.

Eléments perçus comme des « opportunités » :

- Ouverture de l'autoroute A 65 permettant de réduire les temps-distance par rapport aux grands bassins d'emploi : désenclavement économique et attractivité pour l'installation de nouvelles populations. La future autoroute sera une opportunité pour le commerce et l'artisanat si 3 conditions sont réunies :
 - Développement concomitant de l'habitat et de l'offre d'emploi
 - Existence d'une offre commerciale adaptée
 - Bon niveau de connaissance de la clientèle de l'offre locale
- Garlin et Lembeye restent identifiés par la clientèle locale comme étant leur pôle commercial de proximité car jouissent de plusieurs atouts :
 - Complémentarité (commerces de centre bourg, grandes surfaces alimentaires)
 - Vitalité du marché de Lembeye
 - Eloignement relatif des pôles urbains
 - Proximité des 2 pôles par rapport à leur zone de chalandise présentant une densité de population satisfaisante
- Bonne santé économique des entreprises leur permettant d'envisager des projets
- Augmentation de la demande de services à domicile
- Lembeye : concentration de l'activité commerciale (sédentaire et non sédentaire) et de services sur la place du Mercadieu

PROJETS – PROPOSITIONS D’ACTION

- Zone d’activité inter cantonale de Garlin (en cours de réalisation) avec 3 vocations : industrie-artisanat-commerce).
Concernant les espaces commerciaux prévus en façade de l’autoroute la recherche de complémentarité avec les commerces existant sur Garlin (sur la nationale et dans le bourg) reste à préciser
- Zone d’activité cantonale de Lembeye (en cours de réflexion-lieu non défini à ce jour) visant des projets de développement endogène (relocalisation d’entreprises existantes, séparation atelier/habitation,...)
- OPAH en cours sur les 2 cantons - Réflexion concertée au niveau des 2 cantons pour le développement de structures adaptées pour le logement des jeunes, des travailleurs saisonniers, ... et plus généralement pour développer une offre d’habitat locatif
- Maintien des entreprises et des activités
 - Actions de vigilance / risque de disparition d’entreprises ou de transformation de locaux commerciaux en habitation
 - Mise en œuvre du droit de préemption, rachat de locaux
- Approfondissement des besoins de création pour des activités perçues comme manquantes : auto-école (Lembeye), hébergement hôtelier, petits travaux de bricolage, salle de sports, ...
- Accompagnement à la nécessaire structuration des artisans et commerçants pour
 - Mener des actions collectives d’animation
 - Communiquer, créer des supports pour renforcer la mise en relation clientèle-entreprise, mettre en commun des fichiers clients
 - Etre force de proposition/partenaires
- Eléments spécifiques au pôle de Garlin :
 - Projets urbains visant à augmenter la qualité de vie dans la ville, mieux accueillir les nouveaux habitants et faciliter la fréquentation des commerces : aménagement de places et offre culturelle et de services (structure d’accueil petite enfance)
 - Préoccupation pour maintenir une présence médicale pérenne
 - Construction d’un établissement pour handicapés
- Eléments spécifiques au pôle de Lembeye :
 - Mobilisation des efforts pour garder à la place sa vitalité (habitat, commerce, marché,...)

VIC EN BIGORRE
29 Septembre 2009
Cantons concernés : Vic / Montaner

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Eléments perçus comme des « menaces » :

- Accroissement de la pression concurrentielle pour les entreprises commerciales et de services et des risques d'évasion de la clientèle ayant plusieurs origines
 - Renforcement de l'offre commerciale de l'agglomération tarbaise (extension galerie Méridien, projets sur l'ancien site Alstom, sur Bordères, ...)
 - Impact de la nouvelle zone de Maubourguet
 - Prochaine ouverture du magasin des marques de Nailloux
- Fragilisation de l'activité des entreprises artisanales par le développement perçu comme dangereux des auto-entrepreneurs
- Manque de solidarité ou de vigilance / maintien de la diversité commerciale (départs à la retraite, ventes, transformation de locaux commerciaux en habitation, locaux vacants, ..)
- Vieillesse de la population :
 - Clientèle acquise au petit commerce en diminution
 - Augmentation de leurs difficultés de transport, de mobilité
 - Emergence de nouveaux besoins de service
- Individualisme de certaines professions, difficulté de mise en place et de pérennisation de dynamiques collectives
- Manque de lisibilité de l'Offre commerciale et artisanale notamment pour les nouvelles populations
- Avenir des tournées
- Problématique spécifique à Andrest :
 - Changement de l'environnement : passage d'une zone rurale à une zone périurbaine
 - Dispersion de l'offre commerciale
 - Risque de diminution de l'Offre commerciale de proximité

Eléments perçus comme des « opportunités » :

- Vic en Bigorre, réelle locomotive pour le territoire :
 - Diversité de l'offre commerciale et complémentarité des différentes activités et formes de distribution
 - Concentration de l'offre intra-muros
 - Vitalité du marché hebdomadaire, reflet de la dynamique de la ville
 - Equipement satisfaisant en services publics et privés
 - Pôle d'emploi
- Caractéristiques démographiques favorables à l'activité des commerces et services
 - Augmentation de la population relativement homogène sur l'ensemble du canton de Vic,
 - Diversité des couches sociales représentées,
 - Clientèle potentielle pour l'artisanat local

PROJETS – PROPOSITIONS D’ACTION

- Nécessaire prise en compte différenciée des problématiques spécifiques à chaque type de pôle commercial (Vic, zones périurbaines telles qu’Andrest, zones rurales telles que Montaner), organisation du maillage commercial et artisanal et de services en intégrant les commerces non sédentaires, besoins en commerce de proximité (Pontacq ?)
- Projets transports et stationnement pour faciliter l’accès de la clientèle à l’offre commerciale :
 - Démarrage en octobre de l’opération « un bus pour le marché »
 - Réflexion sur les aires de co-voiturage et aires de stationnement et liaisons avec le centre urbain et le marché
 - Maillage de transports en commun inter-urbain et inter communal
- Diagnostic sur la transmission d’entreprises
 - Comment évaluer le problème
 - Comment anticiper pour trouver une nouvelle génération d’entreprises
- Communication sur l’offre de Vic
- Poursuite de l’OPAH sur la Communauté de Communes
- Formation, perfectionnement et installation d’entreprises du bâtiment pouvant mettre en œuvre les techniques d’éco-construction, d’économie d’énergie, ...
- Projet d’une nouvelle zone commerciale à Vic pour laquelle restent à préciser les conditions de la maîtrise du projet pour veiller à s’assurer de la complémentarité dans le temps des activités créées avec les activités existantes

A l’occasion de cet atelier de travail, Mr JL Curret, président de la Communauté de Communes a présenté le plan de relance du commerce et de l’artisanat faisant l’objet de concertation entre la Mairie de Vic, la Communauté de Communes et les représentants des professionnels. Ce plan est décliné en 11 points :

1. Opération de promotion commerciale des 2 et 3 octobre : opération commune Mairie Vic / CCVM
2. Edition d’une plaquette répertoriant les commerces, artisans et professions libérales du territoire communautaire : CCVM avec l’aide de l’OT
3. Unification et coordination de la signalétique commerciale : Mairie de Vic
4. Rénovation des rues et fleurissement de l’hyper centre vicquois : Mairie de Vic
5. Lancement d’une ORAC par la CCVM : attente des résultats de l’étude d’identification des besoins menée par le Pays du Val d’Adour
6. Acquisition et gestion d’emplacements commerciaux stratégiques via une structure adéquate : Mairie Vic /CCVM
7. Création d’une zone commerciale réservée aux activités complémentaires du centre-ville : CCVM
8. Création d’une zone artisanale à La Herry : CCVM
9. Aménagement de l’Hôtel d’Entreprises Tertiaires en centre-ville : CCVM
10. Rénovation du marché et des zones à proximité : Mairie Vic
11. Suivi économique de l’activité commerce et artisanat : CCVM, CDDE, CCI, CM.

RABASTENS DE BIGORRE
2 Octobre 2009
Cantons concernés : Rabastens / Miellan

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Eléments perçus comme des « menaces » :

- Effets de la crise économique ressentie localement
 - Manque de visibilité sur l'avenir de l'activité économique locale
 - Projets de développement ou de modernisation gelés
 - Inquiétude sur les risques de fermeture ou de délocalisation d'entreprises industrielles importantes
- Impact particulier de la crise du lait renforçant le climat d'inquiétude générale
 - Avenir de l'activité agricole
 - Positionnement de l'unité de Danone
- Augmentation de la pression concurrentielle ressentie par les professionnels :
 - Offre concurrente environnante
 - Développement des auto-entrepreneurs
 - Vente par internet
- Modification dans les comportements de la clientèle :
 - Immédiateté de l'acte d'achat rendant difficile l'anticipation de l'activité et le lissage du volume sur l'année
 - Augmentation de la demande de services (livraisons à domicile)
- Vieillesse de la population
- Besoins de renforcement de la structuration collective des commerçants et des artisans pour être en mesure de mener des actions d'animation concertées.

Eléments perçus comme des « opportunités » :

- Augmentation de la population depuis 5-6 ans
- Flux générés par la RN 21 permettant de capter la clientèle permanente et la clientèle touristique de passage
- Volonté des élus d'organiser l'accueil des entreprises
- Bassin d'emploi de Villecomtal
- Rabastens de Bigorre :
 - Capacité pour développer les activités agro-alimentaires
 - Notoriété du marché aux bestiaux malgré sa baisse d'activité non enrayée à ce jour

PROJETS – PROPOSITIONS D’ACTION

- Développement d’une zone d’activité sur Rabastens (15 lots) à vocation artisanale : terrains acquis, ouverture prévue fin 2010, début 2011
- Etude en cours pour augmenter les capacités d’accueil de la zone industrielle de Villecomtal
- Etude en cours pour la valorisation de la ressource bois/énergie sur la CC des Hautes Vallées de Gascogne
- Structuration collective des commerçants et artisans, éventuellement en envisageant une concertation possible entre les professionnels de Villecomtal et de Rabastens.
- Eléments spécifiques à Villecomtal sur Arros
 - Réaménagement de la traversée de la nationale 21 afin d’améliorer la sécurité et faciliter l’accès aux commerces : organisation du stationnement, aménagements urbains attractifs, liaisons piétonnes entre parking et commerces, ... Etude en cours- objectif travaux fin 2010
 - Dynamisation des commerces, amélioration de l’accueil, ...
- Eléments spécifiques à Rabastens de Bigorre
 - Projets de rénovation de la halle (étude architecte en cours)
 - Projets de réorganisation et réaménagement de la place centrale :
 - Stationnement, circulation voiture, liaisons piétonnes, nouveaux mobiliers urbains,
 - Réhabilitation d’une grande maison située sur la place, très dégradée et dévalorisante, aujourd’hui propriété de la Communauté de Communes : projet en cours d’élaboration autour des activités pouvant y être accueillies (commerces, micro-crèche, activités para-médicales, maison des services,...et logements en étage)
 - Encouragement à l’amélioration des façades des commerces
 - Prise en compte du prochain déplacement, extension et changement d’enseigne du magasin Shopi (530 m²) vers l’extérieur de la ville qui deviendra Carrefour Contact avec environ 600 m² de surface de vente. :
 - Opportunité de développement d’une petite zone commerciale autour de ce supermarché pour conforter l’offre locale ?
 - Devenir de l’emplacement actuel de ce magasin situé à 2 pas de la place centrale
 - Réflexion sur le développement du potentiel touristique de la ville (fleurissement, murail, moulin, musée, ...)